



FSU 67
4, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 35 17 16
fsu67@fsu.fr

Déclaration liminaire au CTSD du 29 novembre 2018

Monsieur l'Inspecteur d'académie-DASEN,

La réunion de ce CTSD a pour objet le bilan de la rentrée dans notre département. Comme tous les ans et tout au long de l'année scolaire, le service public d'Education peut compter sur le plein engagement de tous les personnels – enseignants, AVS, AESH, administratifs... - qui mettent toute leur énergie, toutes leurs forces au service des usagers. A ce jour, de toute évidence, le surinvestissement des personnels ne peut plus masquer ni le désinvestissement de l'Etat ni son manque d'ambition pour la jeunesse de notre pays.

Ce déni de réalité et l'invocation perpétuelle à la confiance ne trompent plus personne sur les réelles intentions du gouvernement : développer discrètement en France des réformes inégalitaires pour les élèves et libérales pour tout le système éducatif. Pour atteindre ces objectifs, la volonté de mettre au pas les fonctionnaires est manifeste : mesure vexatoire avec le retour de la journée de carence, baisse organisée des salaires et des pensions, projet de rémunération au mérite par la mise en place d'un système arbitraire et discriminant, remise en cause des droits paritaires en CAPD et CHSCT. Ce système, associé à des dérives managériales – voire des pressions inacceptables sur les personnels – semble devenir un mode de gouvernance dans certains établissements, générant démotivation, inquiétude et souffrance dans une profession qui se sent de plus en plus méprisée et dévalorisée.

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'Ecole, le projet de loi de finances 2019 renoue malheureusement avec les suppressions massives de postes, une logique appelée à s'amplifier dans les prochaines années. Nous nous éloignons donc des moyens nécessaires à allouer en fonction des besoins du terrain et la « rigoureuse équité de traitement » affichée par votre bilan dissimule la logique ministérielle purement comptable qui prévaut à l'attribution des postes.

Dédouplements des CP et CE1

Ainsi, le dédoublement des classes de CP et CE1 de l'éducation prioritaire s'est fait au détriment de toutes les autres écoles. Ce dispositif qui prétend vouloir réduire les inégalités fait semblant d'ignorer que la difficulté scolaire concerne l'ensemble du système scolaire. L'école rurale, la maternelle, l'ensemble des autres classes ainsi que le vivier de remplaçants en paient le prix fort.

Bilinguisme

Une remarque, récurrente, sur les chiffres du bilingue : 32 nouvelles classes à la rentrée alors que 24 ETP sont occupés par des contractuels. Qui explique aux parents d'élèves soucieux de la scolarité de

leurs enfants, que ce ne sont pas des enseignants qui font la classe ?

Quant à l'augmentation apparente des effectifs, elle dissimule les sorties du système qui peuvent avoisiner les 25% d'une cohorte entre la moyenne section et le CM2. Quel succès !

L'école rurale

La mode est au RPI concentré, parce que vu des bureaux, les écoles de proximité coûtent trop cher.

Parallèlement à la hausse des effectifs par classe qu'il entraîne, il y a une réelle dégradation des conditions d'enseignement pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves. Pour la FSU, le temps de trajet d'un enfant pour venir dans une école ne devrait pas dépasser 20 minutes, soit 40 minutes par jour. Car, rajouter du temps à une journée déjà chargée n'aide pas à favoriser les apprentissages. Qui plus est, le danger des accidents de la route ou de l'oubli dans un bus est augmenté. Les mesures prises ne sont pas celles attendues. La vie d'un enfant d'aujourd'hui semble moins importante que le financement d'une école.

L'école inclusive

Le droit à la scolarisation de tous les élèves, indiscutable, ne peut se réduire à des pressions sur les personnels ou par des éléments de langage refusant la prise en compte de la réalité, des difficultés ou des obstacles rencontrés par les personnels et les élèves.

Une inclusion réelle et raisonnée implique des moyens, des lieux adaptés, des professionnels préparés pour accompagner les jeunes et des personnels enseignants correctement formés.

Cela exige aussi, comme ne cesse de le réclamer la FSU, de comptabiliser les élèves d'ULIS pour les ouvertures de classes. **Ne pas les comptabiliser est pour la FSU discriminatoire !**

L'école maternelle obligatoire

Le projet de loi montre clairement qu'elle sera un bon prétexte pour ouvrir la voie au financement des écoles privées sous contrat. La FSU rappelle son attachement à la défense du service public de l'Éducation. Elle craint que ce financement de l'école maternelle privée constitue un effet d'aubaine dont les conséquences seront défavorables à la mixité sociale au sein des écoles et donc à la démocratisation de la réussite scolaire.

La direction et le fonctionnement de l'école

Une aide pérenne au fonctionnement de l'école, assurée par des personnels qualifiés pour améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école, ainsi que le fonctionnement de l'école est aujourd'hui une urgence, tout comme l'augmentation des temps de décharge et la valorisation des conditions salariales. La FSU réaffirme son opposition à la création d'un statut pour les directeurs et directrices et à l'implantation d'un nouveau maillon hiérarchique dans les écoles.

L'école va mal :

- remise en cause du statut des fonctionnaires,
- salaires diminués,
- retraites amputées,
- réformes contestées du bac, du lycée général et technologique, du lycée professionnel,
- **sélection à l'entrée à l'université généralisée avec Parcoursup**
- ~~prolétarianisation~~ **paupérisation** des enseignants du premier degré,
- réforme inacceptable de la formation initiale,
- classes surchargées de la maternelle à la Terminale,
- conditions de travail dégradées.

L'entêtement et l'obscurantisme dont notre gouvernement fait preuve, relayé par les fonctionnaires d'autorité et les médias complaisants nous conduisent droit dans le mur. La grogne et la colère sont partout

dans notre société, la fracture sociale énoncée par un ancien président n'a fait que s'accroître au cours des dernières décennies.

Le constat est sans appel ! Ce n'est pas cette école-là que porte la FSU ! Et comme nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il suffit de traverser la rue pour trouver mieux, nous appelons dans l'immédiat l'ensemble des collègues à s'exprimer massivement en participant aux élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre.